



HAL
open science

La matière antique dans l'imagerie politique carolingienne

Dominique Alibert

► **To cite this version:**

Dominique Alibert. La matière antique dans l'imagerie politique carolingienne. Cahiers du CRATHMA (Centre de recherche sur l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge), 2000, Antiquité romaine et art carolingien, VIII, pp.83-95. hal-02911597

HAL Id: hal-02911597

<https://hal.science/hal-02911597>

Submitted on 4 Aug 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La matière antique dans l'imagerie politique carolingienne

par Dominique ALIBERT

« **L**a matière antique dans l'imagerie politique carolingienne¹. » Ce titre porte en lui une part de provocation. L'allusion à la littérature française du Moyen Âge est limpide. La matière antique, comme la matière de Bretagne, fut l'une des sources préférées des auteurs courtois². Mais la matière antique des siècles médiévaux n'a que peu à voir avec la réalité du monde antique, telle que nous la livrent textes et fouilles. Quant à la réalité qui soutendrait les récits arthuriens, mieux vaut ne pas l'aborder.

On ne peut prétendre qu'il en va de même pour la connaissance qu'avaient de l'Antiquité classique et tardive les hommes de l'époque carolingienne. Qu'en revanche, ils aient pris quelques libertés avec ce que nous savons être une certaine réalité historique de l'Antiquité chrétienne, c'est possible. Qu'ils aient pris quelques libertés avec leurs modèles antiques, c'est certain. C'est de cette liberté, dont il convient de cerner les limites, en tentant également de comprendre pourquoi les Carolingiens en ont usé. Sans oublier de rappeler

cette évidence : la part prise par le souvenir de l'Antiquité dans les œuvres carolingiennes est incontestable. Plus encore, la part prise par l'Antiquité dans la pensée politique, tout comme dans l'iconographie politique carolingienne, est énorme.

Qu'est-ce que l'iconographie politique ? L'iconographie politique, ce sont tous les modes de représentation qui mettent en jeu des figures politiques. C'est-à-dire des enluminures qui représentent des monarques carolingiens, mais aussi des objets qui manifestent une conception du pouvoir, des objets qui définissent, ou plus exactement qui participent à la constitution d'une idéologie politique. Cette idéologie repose essentiellement sur la définition des rapports entre les hommes et Dieu, sur la définition du rôle que le roi ou l'empereur de la dynastie carolingienne doit jouer dans cette relation. De même, appartient à cette idéologie la conception carolingienne de l'histoire des hommes, c'est-à-dire le positionnement des temps carolingiens sur l'échelle qui va de la Création à l'Apocalypse³.

Un mot de méthodologie. Le *corpus* est constitué de plusieurs centaines d'images et réunit

¹ Cette recherche doit beaucoup aux professeurs Michel Sot et Jean-Pierre Caillet qui nous l'ont demandée. Nous devons, également, dire l'émotion que nous avons ressentie à parler dans un centre fondé par le professeur Pierre Riché, où la mémoire de Carol Heitz est particulièrement présente.

² Pour une première approche, on verra les pages consacrées à la littérature courtoise par Anita Guerreau-Jalabert dans M. SOT, J.-P. BOUDET et A. GUERREAU-JALABERT, *Histoire culturelle de la France*, t. I. Paris, 1997, pp. 180-220, et tout particulièrement pp. 192-194.

³ Sur toutes ces questions, nous renvoyons à notre thèse de doctorat : D. ALIBERT, *Les Carolingiens et leurs images*, Université de Paris-Sorbonne, 3 vol. 1994. On complètera certains points, à propos notamment de la notion dynastique à l'époque carolingienne par « Sacralité royale et onction royale à l'époque carolingienne », dans *Anthropologies juridiques. Mélanges Pierre Braun*, Limoges, PULIM, 1998, pp. 19-44.

non seulement les images des souverains carolingiens, mais également des représentations des rois de la Bible et de l'ensemble des modèles que l'on pouvait donner aux rois du haut Moyen Âge. Il est relativement restrictif, puisque borné de manière stricte dans les limites chronologiques de l'apogée carolingien, c'est-à-dire des temps qui vont de l'accession de Pépin le Bref à la mort de Charles le Chauve (751-877). On n'a pas admis les images reconstituées ou copiées dans des périodes postérieures. La seule exception sera constituée par la mosaïque du *Triclinium* du Latran qui ne sera pas étudiée pour les attributs qu'elle nous présente, mais pour ce qu'elle nous apprend quant au choix des scènes et des personnages représentés.

Ce corpus a été analysé en s'intéressant aux questions de matières, puis à celles des attributs du roi, attributs qui sont autant de signes idéologiques et de signifiants politiques. On a tenté enfin, par la mise en relation de ces différentes images, de dégager quelques tendances fortes de l'iconographie politique carolingienne.

I. Les matières

Abandonnant la métaphore littéraire pour parler de l'épaisseur des choses de la vie, de matériaux, et même de matériaux de construction, de tissus, nous traiterons dans un premier temps des matières utilisées pour les représentations ou pour symboliser le pouvoir impérial et son essence dans le monde antique et le monde carolingien.

Le porphyre

Il y a tout d'abord le porphyre. Ce dernier apparaît dans des représentations en majesté du temps de Charles le Chauve. Il s'agit de son psau-

tier⁴. Ce manuscrit, où s'affirment les ambitions du fils de Louis le Pieux, peut être daté des années 860 et cette datation peut être descendue vers le bas de la décennie⁵. Mais ce qui est remarquable, c'est que Charles le Chauve n'est pas seul à bénéficier du porphyre. Il le partage avec l'image qui lui fait face, c'est-à-dire la représentation de Jérôme⁶. Sans entrer dans le détail, cette exaltation de Jérôme se comprend lorsque l'on sait que Jérôme est qualifié d'*interpre iura Davidis*, c'est-à-dire d'interprète, de glossateur du texte de David pris comme manifestation de la loi divine⁷. Ce qui est ici exalté, à travers la personnalité de Jérôme c'est la Loi de Dieu, dont Charles le Chauve n'est pas la seule source.

Le porphyre a par ailleurs été utilisé par Charlemagne dans la construction de la chapelle palatine d'Aix, puisque l'on sait que le pape autorise le roi des Francs à prélever, sur des monuments antiques, des colonnes de porphyre pour la construction⁸.

⁴ *Psautier de Charles le Chauve*, Paris, Bibliothèque nationale de France, (Ms. lat. 1152), folio 3 verso.

⁵ Sur ces questions de datation, voir ALIBERT, *op. cit.*, 1994, p. 219.

⁶ *Psautier de Charles le Chauve*, folio 4 recto.

⁷ Sur ces questions, voir J.W. DIEBOLD, « Verbal, visual, and cultural literacy in medieval art : word and image in the Psalter of Charles the Bald », dans *Word & Image*, 8, 2, 1992, pp. 89-99.

⁸ Pour une première approche, on verra l'article de L. Boiteux dans *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*, Paris, 1912, t. I, col. 1245-1270. Sur le porphyre, et son emploi dans la Byzance médiévale, on peut voir L. BREHIER, *Les institutions de l'Empire Byzantin*, Paris, 1970, p. 43, avec références aux textes anciens. R. DELMAIRE, « Le déclin des richesses sacrées », dans *Hommes et richesses dans l'empire byzantin*, Paris 1989, t. I, pp. 265-277, et plus particulièrement p. 269.

La pourpre

Nous restons dans la même catégorie chromatique, mais changeons de matière. La pourpre est une matière impériale dès l'Antiquité et reste le symbole de la fonction impériale⁹. À plusieurs reprises, la pourpre participe à la construction de l'image royale dans la matérialité même des images. En effet, dans des manuscrits particulièrement luxueux, elle est utilisée comme support pour l'écriture qui sera ensuite posée à l'encre métallique, or ou argent. On peut citer deux manuscrits particulièrement prestigieux. Il y a tout d'abord, dans la série des manuscrits du *De Laudibus Sanctae Crucis* de Raban Maur, celui du Vatican, dont on a proposé qu'il soit le manuscrit destiné à l'empereur Louis le Pieux¹⁰. Plusieurs pages y font intervenir l'alliance de la pourpre, de l'or et de l'argent. L'autre exemple est peut-être plus remarquable par sa signification et son contexte politique. Il s'agit du *Codex Aureus de Saint-Emmeram*¹¹. Manuscrit prestigieux parmi les manuscrits de luxe de l'époque carolingienne, il représente l'apogée des livres carolingiens, par la richesse des couleurs et des matières. Il offre justement par ses matières un bel exemple d'emploi du fond pourpre. Quand au contexte dans lequel il est réalisé, il est particulièrement intéressant, puisqu'il a été fabriqué tandis que Charles le Chauve détenait le palais d'Aix-la-Chapelle. L'un des *tituli*

du manuscrit nous donne en effet pour sa réalisation la date de 870¹². Charles le Chauve se fait représenter dans une structure architecturale qui a toute chance d'être celle de la chapelle palatine d'Aix-la-Chapelle¹³.

L'emploi de la pourpre ne se limite pas au seul support de manuscrit, il peut intervenir dans l'enluminure elle-même. Le problème, pour l'ensemble des manuscrits, est que les enlumineurs ont travaillé, dans bien des cas, sur des sous-couches qui ont évolué avec le temps et qu'il est difficile de trancher¹⁴. L'adjonction de l'or n'a par ailleurs rien arrangé. Cependant, il est possible que dans plusieurs des cas ici analysés, le monarque carolingien soit vêtu d'un manteau pourpre, rehaussé d'or. On peut citer comme exemple les *Évangiles de Lothaire*¹⁵, le *Psautier de Charles le Chauve*¹⁶, le *Codex Aureus de Saint-Emmeram*¹⁷ et la *Bible de Saint-Paul-hors-les-Murs*¹⁸. Mais il est vrai que cette pourpre tire vers le marron. Néanmoins, dans la galaxie chromatique, le marron n'est pas particulièrement valorisé, à l'inverse de la couleur pourpre.

L'ivoire

L'emploi de l'ivoire permet d'aborder un autre versant du problème. Matière impériale rapidement réinvestie par le Christianisme et plus spécialement par les représentations du Christ,

⁹ Voir BREHIER, *op. cit.* p. 43.

¹⁰ Raban Maur, *De Laudibus Sanctae Crucis*, Rome, Bibliothèque vaticane, (Reg. lat. 124). Voir ALIBERT, *op. cit.*, 1994, p. 155. Nous savons que ce point reste en discussion. On peut voir sur cette question la magnifique édition du texte que vient de donner Michel Perrin dans le *Corpus Christianorum*, Raban Maur, *In honorem Sanctae Crucis*, Turnhout, Brepols, 1997, voir principalement les pp. XXX-LV.

¹¹ *Codex Aureus de Saint-Emmeram*, Munich, Bayerische Staatsbibliothek, (Clm. 14000).

¹² Sur ce manuscrit ALIBERT, *op. cit.*, 1994, p. 228. Le *titulus* a été édité par Traube, *Tituli du Codex Aureus de Saint-Emmeram*, MGH, *Poetae Latini Aevi Carolini*, t. III, Berlin, 1896, pp. 252-254, voir p. 254.

¹³ *Codex Aureus de Saint-Emmeram*, folio 5 verso.

¹⁴ C'est particulièrement net dans le cas du *De laudibus Sanctae Crucis*.

¹⁵ *Évangiles de Lothaire*, Paris, Bibliothèque nationale de France (Ms. lat. 266), folio 1 verso.

¹⁶ *Psautier de Charles le Chauve*, folio 3 verso.

¹⁷ *Codex Aureus de Saint-Emmeram*, folio 5 recto.

¹⁸ *Bible de Saint-Paul-hors-les-Murs*, folio 1 recto.

l'ivoire reste, dans la production aulique du IX^e siècle, le matériau somptuaire par excellence.

Là encore, il convient de faire un rapide retour en arrière, vers les diptyques consulaires et impériaux. Ces derniers étaient en ivoire. L'ivoire était donc investi d'une charge politique évidente. Son emploi dans l'art carolingien ne peut être dépourvu de ces mêmes références. Néanmoins, l'ivoire est une matière particulière, par son aspect blanchâtre, poli et vibrant, tout comme par son rapport à la lumière. La lumière réalise une transmutation de l'ivoire et comme l'a écrit Jean-Claude Bonne, « la lumière retire les scènes représentées dans l'ivoire de ce monde pour les introduire dans un autre plus élevé¹⁹. »

Un objet mérite que l'on s'y attarde. Il est particulièrement prestigieux, puisque d'objet d'art il est devenu, aux yeux de l'Église depuis le XIII^e siècle au plus tard, une relique insigne²⁰. Il s'agit de la *Chaire de Saint-Pierre*. Cette chaire est en bois, incrustée de plaques d'ivoire et d'or. L'association de l'or et de l'ivoire a poussé les historiens, depuis Schramm²¹ au moins, à voir dans cette pièce une allusion au trône de Salomon. Or Charles le Chauve se voulait un nouveau Salomon, le clergé n'hésitant d'ailleurs pas à lui rappeler ce modèle, comme le fait Loup de Ferrières dans l'une de ses lettres, en

845²². L'ivoire éveillait aussi, dans le monde carolingien, les échos que l'on a évoqués et il sert de support à un image de Charles le Chauve. Cette image présente un souverain en buste, portant le manteau retenu par une fibule et tenant sceptre et globe. Elle appelle trois commentaires. Elle est d'abord proche de celle qui est visible dans le *Psautier de Charles le Chauve*. Elle a, comme celle du *Psautier*, une allure assez impériale, renforcée par la présence du globe. Elle peut enfin, par l'emploi de ce même globe, rappeler certains objets antiques²³. Sa parenté iconographique, tout comme sa parenté matérielle avec l'empereur triomphant du Louvre²⁴, ne peut être exclue ; les anges porteurs de couronnes peuvent fort bien être mis en parallèle avec la victoire de l'*Ivoire Barberini*. Dès lors l'ivoire prend une autre signification. Si on lui accorde le statut de matière impériale et qu'on l'utilise pour réaliser une effigie de Charles le Chauve particulièrement impérialisante²⁵, elle ajoute au souvenir du trône de Salomon, tel que nous le décrit le *Premier Livre des Rois*²⁶, une revendication impériale. Car la date de réalisation de cette pièce n'est pas innocente, pas plus que ses aspects politiques. L'œuvre a en effet été réalisée

²² Loup de Ferrières, *Correspondance*, éd. L. LEVILLAIN, Paris 1964, 2 vol., voir p. 196

²³ L'étude de référence sur le globe et son histoire reste P.E. SCHRAMM, *Sphaira, Globus, Reichsapfel. Wanderung und Wandlung eines Herrschaftszeichens von Caesar bis zu Elisabeth II. Ein Beitrag zum « Nachleben » der Antike*, Stuttgart, 1958, XI-220 p.

²⁴ Il s'agit de la pièce que l'on nomme habituellement l'*Ivoire Barberini*. Paris, Musée du Louvre, département des Objets d'Art (OA 9063). Voir en dernier lieu la notice rédigée sur cette pièce par D. GABORIT-CHOPIN dans le catalogue *Byzance. L'art byzantin dans les collections publiques françaises*, Paris, Réunion des Musées nationaux, 1992, n° 20, pp. 63-66 (avec bibliographie).

²⁵ Le lecteur voudra bien nous pardonner ce néologisme.

²⁶ 10, 18.

¹⁹ J.-C. BONNE, « Les ornements de l'histoire. À propos de l'ivoire carolingien de saint Remi », dans *Annales, Histoire, Sciences Sociales*, n° 1, 1996, pp. 37-70, voir p. 64.

²⁰ Parmi les nombreux travaux qui retracent cette histoire, on retiendra deux contributions de M. MACCARONE, « La *cattedra Sancti Petri* nel Medioevo : da simbolo a reliquia » dans *Rivista della Chiesa in Italia*, 39, 1985, pp. 349-447. Également « La storia della cattedra » dans *La cattedra lignea di San Pietro*, Rome, Atti della Pontificia Accademia Romana di Archeologia, 1971, pp. 3-70.

²¹ P.E. SCHRAMM, « Kaiser Karl der Kahle. Der Stifter des Thrones in St. Peter », dans *La cattedra lignea di San Pietro, op. cit.*, pp. 277-291.

dans les années 860, datation à laquelle conduisent les analyses dendrochronologiques et que ne contredit pas l'iconographie, loin s'en faut²⁷. Dans ce cas particulier, l'emploi de l'ivoire se charge donc de significations politiques précises.

L'acanthé

Les recherches récentes de Jean-Claude Bonne sur l'ornemental dans l'art du haut Moyen Âge l'ont amené à s'interroger sur le rôle de l'acanthé dans l'art carolingien. Les conclusions de ces recherches ont été publiées dans un article paru dans les *Annales Histoire, Sciences Sociales*²⁸. Étudiant dans le détail certains ivoires carolingiens, et tout particulièrement celui aujourd'hui conservé au Musée de Picardie²⁹, Jean-Claude Bonne met bien en valeur le rôle impérial de l'acanthé et souligne à quel point elle joue un rôle décisif dans une revendication politique de continuité impériale entre le monde antique et le monde carolingien³⁰. Cette continuité, essentielle quand il s'agit de représenter le baptême de Clovis, fondateur aux yeux d'Hincmar de Reims du sacre royal, et par

²⁷ Voir E. CORONA, « Indagine dendrocronologico », dans *La cattedra lignea di San Pietro*, op. cit., pp. 165-172. E. HOLLSTEIN, « Die Cathedralignea von St Peter in Vatikan : Jahrringchronologie », dans *Nuove ricerche sulla cattedra lignea di San Pietro*, Rome (Memorie della Pontificia Accademia Romana di Archeologia), 1975, pp. 78-103. F. MÜTHERICH, « Die Elfenbeinschmück des Thrones », dans *La cattedra lignea di San Pietro*, 1971, pp. 253-264. Le lecteur français trouvera un point des questions dans D. GABORIT-CHOPIN, *Ivoires du Moyen Âge*, Fribourg, 1978, pp. 72-76 et 90-94 ainsi qu'une notice du professeur WEIDEMANN dans *La Neustrie. Les pays au Nord de la Loire de Dagobert à Charles le Chauve (VII^e-IX^e siècle)*, édité par P. PERRIN et L.-Ch. FEFER, Catalogue de l'exposition de 1985. Rouen : Musée départemental des Antiquités, 1985, n° 152.

²⁸ J.-Cl. BONNE, « Les ornements... » op. cit., voir en particulier pp. 66-70.

²⁹ Amiens, Musée de Picardie.

³⁰ J.-Cl. BONNE. « Les ornements... » op. cit., voir p. 65 (avec bibliographie).

conséquent de la dynastie carolingienne, se traduit par l'emploi de l'acanthé³¹. Dès lors, on peut dresser un rapide inventaire des présences de l'acanthé dans l'iconographie politique carolingienne. Il y a tout d'abord les chapiteaux à feuille d'acanthé qui somment les colonnes de porphyre de la chapelle palatine d'Aix. Il y a ensuite, en ce même lieu, les chapiteaux à feuille d'acanthé qui ornent les grilles de bronze qui décorent le premier étage³². Il y a enfin, mais on ne peut les énumérer, les emplois de ce type de chapiteaux dans les représentations de Charles le Chauve, dans le *Psautier de Charles le Chauve*, dans le *Codex Aureus de Saint-Emmeram*, ou dans la *Bible de Saint-Paul-hors-les-Murs*.

Mais les Carolingiens ont également réutilisé de multiples attributs qui venaient de l'Antiquité.

II. Les attributs

Un rappel : les attributs, ce sont les éléments qui composent l'image du souverain et transforment un homme ordinaire en monarque. Ces attributs sont des identifiants, mais sont surtout des signifiants. Leur présence ou leur absence dans l'image est liée à l'aspect de la fonction royale que l'on souhaite mettre en avant et ils symbolisent les différentes facettes du ministère royal³³.

L'architecture

L'architecture joue un rôle particulièrement visible dans les représentations du souverain carolingien.

³¹ Voir par exemple dans les *Annales de Saint-Bertin*, éd. F. GRAT, J. VIEILLARD, S. CLEMENCET, Paris, 1964, p. 162-163.

³² Voir W. BRAUNFELS « Karls des Grossen Bronzewerkstatt », dans *Karl der Grosse*, Düsseldorf, 1965-1967, 4 vol, t. III., pp. 168-202.

³³ Sur ces questions voir le troisième chapitre de notre thèse de doctorat, intitulé « ce qui fait le roi », consacré à l'étude des attributs.

lingien³⁴. C'est dans ce domaine que la dette carolingienne envers l'Antiquité est la plus visible. Jean Hubert faisait observer que, pour les hommes du IX^e siècle, un monument antique pouvait être aussi suggestif, que l'est pour nous un château du XVII^e siècle³⁵.

Deux images peuvent être analysées dans le détail. Il s'agit du *Psautier de Charles le Chauve* et de la *Bible de Saint-Paul-hors-les-Murs*. Les deux formes architecturales qui apparaissent sont différentes, mais toutes deux laissent voir l'influence de l'art antique. Les deux présentent un fronton triangulaire. Ce fronton triangulaire que l'on évoquera à propos de la *Chaire de Saint-Pierre*, n'est pas une forme symbolique prise au hasard. C. Frugoni, dans un article de 1977, a émis l'hypothèse que le fronton triangulaire, ornement habituel des temples, n'avait été utilisé que dans un cas pour décorer une maison profane, celle où César avait reçu les honneurs divins³⁶. Dans cette même maison, les empereurs romains reçurent par la suite ces mêmes honneurs. C'est pour cette raison que l'on retrouve ce type de décor sur certaines monnaies des Flaviens³⁷. Pour C. Frugoni, ce fronton triangulaire, qui indique la présence de la divinité, a été christianisé. Il nous semble plutôt qu'il indique la présence d'une personne sacrée, sans aller jusqu'à parler de

divinité, car il se trouve également dans des représentations d'évangélistes, ou, comme nous l'avons vu, de saint Jérôme³⁸. Là encore, il est possible que le rapport à la loi des personnages représentés sous ce fronton explique son choix par les concepteurs d'images, la loi appartenant au domaine du sacré. Le fronton triangulaire qui couronne l'édifice dans lequel a pris place Charles le Chauve dans la *Bible de Saint-Paul-hors-les-Murs* est dès lors parfaitement à sa place. Cet édifice est une architecture honorifique, un enceinte qui sépare Charles le Chauve de son entourage, qui met donc en évidence sa sacralité. Il est d'ailleurs intéressant de souligner que ce fronton est revenu à son point de départ, puisque cette image présente un Charles le Chauve très impérial et que ce manuscrit a sans doute été réalisé en vue du sacre impérial de 875³⁹.

*La cortina*⁴⁰

La *cortina* est cette étoffe, que l'on rencontre sous forme de tenture dans les *Évangiles de Lothaire*, dans la *Bible de Saint-Paul-hors-les-Murs* et de rideaux dans le *Psautier de Charles le Chauve*. Elle appartient au même registre signifiant que les architectures honorifiques que l'on vient d'évoquer. Là encore, l'origine est antique. On apprend ainsi dans un texte de Corippe, que l'empereur se trou-

³⁴ Voir F. HÉBER-SUFFRIN, *Les architectures peintes dans les manuscrits carolingiens*, thèse de III^e cycle, Université Paris X-Nanterre, 1983, 3 vol., et N. DUVAL, « La représentation du palais dans l'art du Bas-Empire et du haut Moyen Âge d'après le Psautier d'Utrecht », dans *Cahiers Archéologiques*, XV, pp. 207-254.

³⁵ J. HUBERT, J. PORCHER, W.-F. VOLBACH, *L'Empire carolingien*, Paris, 1968, p. 35.

³⁶ C. FRUGONI, « L'ideologia del potere imperiale nella cattedra di S. Pietro », dans *Bolletino dell'Istituto Italiano per il Medioevo*, 1977, pp. 67-170, en particulier p. 88.

³⁷ A. L. ABAECHELI, « Imperial symbols on certain Flavian coins », dans *Classical Philology*, XXX, 1935, pp. 131-140.

³⁸ *Psautier de Charles le Chauve*, folio 4 recto.

³⁹ Voir sur ce point G. ARNALDI, *Natale 875. Politica, ecclesiologia, cultura del papato altomedioevale*, Rome, Istituto Storico Italiano per il Medioevo, Rome, 1990, 136 p. Également G. ARNALDI, « In margine alprologo della Bibbia di San Paolo », dans *Cultura e società nell'Italia medievale*, 1988, pp. 27-39. ALIBERT, *op. cit.*, pp. 245-246.

⁴⁰ Cet attribut bénéficie d'une belle étude : J.K. EBERLEIN, *Apparitio regis, revelatio veritatis. Studien zur Darstellung des Vorhangs in der bildenden Kunst von der Spätantike bis zum Ende des Mittelalters*, Wiesbaden, 1982.

vait derrière un rideau qui pouvait être soulevé lors des audiences⁴¹.

Le trône

On a la chance d'avoir conservé plusieurs trônes carolingiens. Il y a tout d'abord la *Chaire de Saint-Pierre*. Sa forme, avec son fronton triangulaire, l'apparente aux architectures honorifiques qui ont été évoquées plus haut.

Il y a une autre pièce, plus complexe car restaurée et enrichie de divers biais à différentes époques. Il s'agit de ce que par convention on appelle le trône de Dagobert⁴². Il est possible que ce trône ait été celui de Charlemagne. Et il faut remarquer que c'est son aspect antique qui lui a valu d'échapper à la fonte en 1791⁴³.

Le sceptre

On sera plus rapide à propos du sceptre dont la signification profonde nous échappe, si l'on ne se contente pas d'affirmer que le sceptre descend du bâton de commandement. Quelques remarques s'imposent cependant. Le sceptre n'est pas toujours présent dans les représentations de souverains carolingiens. S'il apparaît dans la *Première Bible de Charles le Chauve*, dans les *Évangiles de Louthaire*, il est absent de la *Bible de Saint-Paul-hors-les-Murs*, du *Codex Aureus de Saint-Emmeram*. Le plus intéressant est ailleurs. C'est dans le *Psautier de Charles le Chauve*. Dans l'iconographie politique carolingienne, le modèle de sceptre a changé. Ce changement, qui est probablement à associer à un accident qui avait privé Charles le Chauve de

ses *regalia*, dénote une modification importante⁴⁴. Du sceptre long, parfois surmonté d'une croix, tel qu'on le voit dans le *Psautier de Stuttgart*⁴⁵ qui peut rappeler le monarque *Miles Christi* du *De Laudibus Sanctae Crucis*⁴⁶, on passe à un sceptre court, terminé par une fleur de lys. Le sceptre long était d'origine antique. Si l'on regarde le calendrier de 354, qui nous est connu par un dessin de Peiresc, on voit l'empereur tenir un sceptre long⁴⁷. Le sceptre court, dans l'iconographie carolingienne, pourrait s'apparenter à celui que l'on fait tenir à Josué⁴⁸. Nous serions donc là face à une première fusion entre le roi carolingien, le modèle biblique et l'antiquité romaine. Cette question du sceptre serait, d'une certaine manière, la première étape de cette extraordinaire synthèse de différents univers que rien ou presque ne prédisposait à se rencontrer. Et la transformation qui raccourcit le sceptre, si elle se fait bien avec le *Psautier de Charles le Chauve*, si donc elle marque bien une modification par rapport au modèle antique, est d'autant plus intéressante qu'elle s'accomplit alors qu'un autre attribut antique fait lui son apparition : le globe.

⁴⁴ Il s'agit de la défaite de 851 face aux Bretons. *Quod cernens Carolus nimio terrore dissolutus noctu inscio exercitu clam aufugit, derelicto papillione, tentoriis et omni regio apparatu*, Réginon de Prüm, *Reginonis abbatis Prumiensis Chronicon cum continuatione Treverensi*, éd. F. KURZE, Hanovre, 1890, pp. 78-79, particulièrement p. 79. Voir J.-P. BRUNTERC'H, « Le duché du Maine et la marche de Bretagne », dans *La Neustrie*, Sigmaringen, 1989, 2 vol., voir t. I, pp. 29-128 et particulièrement p. 74.

⁴⁵ *Psautier de Stuttgart*, Stuttgart, Württembergische Landesbibliothek (Bibl. Man. fol. 23), folio 112 recto.

⁴⁶ *De laudibus Sanctae Crucis*, folio 4 recto.

⁴⁷ Voir H. STERN, *Le calendrier de 354. Étude sur son texte et ses illustrations*, Paris, 1953, p. 154.

⁴⁸ *Bible de Moutier-Grandval*, Londres, British Museum (Add. Ms. 10.546), folio 25 verso. Voir ALIBERT, *op. cit.*, pp. 381-382.

⁴¹ Corippe. *Éloge de Justin II*, éd. S. ANTES, Paris, 1981, livre III, v. 231-236 et 255-259.

⁴² *Trône dit de Dagobert*. Paris, Bibliothèque nationale de France, Cabinet des Médailles.

⁴³ Sur l'ensemble de ce dossier voir ALIBERT, *op. cit.*, pp. 424-431.

Le globe

Attribut antique par excellence, le globe apparaît aux années 860 dans le royaume de Charles le Chauve⁴⁹. Il s'agit, là encore, pour le roi de *Francia Occidentalis* d'affirmer son ambition impériale. Le globe avait fait une rapide incursion dans l'iconographie carolingienne, vers 822, dans le *Psautier d'Utrecht*⁵⁰. Mais il faut attendre les dernières images de la période pour le voir se répandre⁵¹.

Le manteau

Le manteau a aussi des liens avec le monde de l'Antiquité. Tout d'abord, le manteau est le seul de tous les attributs que le roi porte systématiquement. Par ailleurs, il rappelle, avec insistance, que dans le monde carolingien, le roi est un commandant. Car le manteau est insigne militaire, hérité de la Rome antique. À Rome, également, *habitus* était un terme technique qui s'appliquait aux signes extérieurs du statut d'un homme. Et, tant dans l'iconographie que dans les textes, comme dans le fameux capitulaire de Coulaïnes, *habitus* a conservé ce sens⁵². Car, outre son rappel de la

fonction militaire, le manteau permet d'opposer les clercs aux laïcs⁵³.

La fibule

La fibule est le complément indispensable du manteau et n'apparaît que pour les laïcs. Cela peut s'expliquer si l'on admet avec M. Rouche que la fibule était un insigne de grade romain⁵⁴. Cela permettrait peut-être d'expliquer, mais l'hypothèse est pour l'heure peu fondée, pourquoi la forme et l'importance de la fibule dont est orné le manteau de Charles le Chauve change au fil des ans⁵⁵. Néanmoins, pour bien cerner le rôle de la fibule carolingienne, il faut recourir à la *Vulgate*, toute pleine de vocabulaire juridique romain. Il est un passage, qui abonde en références aux institutions romaines : aux chapitres 9 à 11 du *Premier livre des Maccabées*, Jonathan, qui a reçu le *principatus* et qui est devenu le *socius regis*, reçoit la direction de quatre *civitates* et le titre d'*amicus regis*. Le roi lui envoie une fibule d'or et le droit de porter la pourpre. Il nous semble possible de retrouver là cette fusion des trois mondes, biblique, romain et carolingien que nous évoquions précédemment.

Les Carolingiens doivent donc certaines matières et certains attributs à l'Antiquité. Il lui doivent aussi un certain nombre de modèles, qui ont été utilisés tant dans les miroirs des princes que dans les images. À travers les images, certains concepts hérités de Rome se retrouvent. Il convient d'en dire un mot.

⁴⁹ Pour des exemples antiques, voir l'ouvrage de Schramm cité supra, et particulièrement pl. 3 et p. 13.

⁵⁰ *Psautier d'Utrecht*, Utrecht, Bibliothek der Rijksuniversiteit (Cat. Cod. Ms. Bibl. Rhenotraiectinae I, n° 32), folio 10 verso.

⁵¹ *Psautier de Charles le Chauve*, folio 3 verso. *Bible de Saint-Paul-hors-les-Murs*, folio 1 recto. *Statuette dite de Charlemagne. Chaire de Saint-Pierre*. Ces images datent toutes des années 860-870.

⁵² Capitulaire de Coulaïnes, éd. A. BORETIUS et V. KRAUSE, *MGH, Capitularia*, t. II, 1897, pp. 253-255 : *tam in venerabili ordine clericali quam et inlustres viri in nobili laicali habitu constituti*. Voir sur ce point les toutes récentes mises au point de Karl-Ferdinand WERNER, *Naissance de la noblesse*, Paris, 1998, p. 132.

⁵³ Le manteau est drapé pour les personnages « religieux » (prophètes, saints etc.) et attaché à l'épaule par une fibule pour les laïcs. Voir sur ce point ALIBERT, *op. cit.*, p. 460.

⁵⁴ Dans la description qu'il donne de la tombe de Childéric. Voir M. ROUCHE, *Clovis*, Paris, 1996, p. 194.

⁵⁵ Relativement simple dans la *Première Bible de Charles le Chauve*, elle devient particulièrement chargée dans le *Codex Aureus* ou la *Bible de Saint-Paul-hors-les-Murs*.

III. Des concepts et des héros

La majesté

Le premier point est la représentation en majesté. Dans la *Première Bible de Charles le Chauve*, dans les *Évangiles de Lothaire*, dans le *Psautier de Charles le Chauve*, dans le *Codex Aureus de Saint-Emmeram*, dans la *Bible de Saint-Paul-hors-les-Murs*, le roi est représenté en majesté. On peut même aller plus loin en affirmant que le roi est représenté en majesté sacrée⁵⁶. La notion de majesté est ici employée dans son sens habituel, celui dans lequel l'entendent non seulement les études d'histoire de l'art et d'iconographie, mais encore les juristes et les historiens du politique. Quant à l'expression « roi sacré », elle est entendue dans son sens étymologique. Sacré en français, vient du latin *sacer* qui vient du verbe *sancio*. *Sancio* qui signifie consacrer, mais aussi interdire. En effet, dans les images de souverains carolingiens un certain nombre d'éléments laissent entendre qu'ils sont séparés, qu'ils se meuvent dans un espace inviolable, et de façon générale, on indique que leur personne est l'objet d'un respect particulier, qui traduit cette sacralité. Il s'agit, comme on l'a indiqué plus haut, de la *cortina*, du trône, des architectures. La majesté est un concept romain. La sacralité associée à certaines fonctions politiques l'est tout autant⁵⁷. Donc on pourrait penser que les Carolingiens se sont contentés de réutiliser des concepts politiques et juridiques romains et de les traduire en agençant un certain nombre d'attributs iconographiques, issus pour la plupart, eux aussi, du monde romain.

Or, il n'en est rien, car la sacralité qui s'exprime dans les images carolingienne, a une raison d'être spécifique, qui n'existait pas du temps de la République ou de l'Empire. Le souverain carolingien est sacré car il assure la médiation avec Dieu.

Il faut revenir au *Codex Aureus de Saint-Emmeram* pour comprendre ce point. Deux enluminures se font face. Le roi est assis sur le trône, deux grands l'accompagnent. Matériellement, ces deux grands ne peuvent pas voir l'Agneau représenté sur l'autre folio, de même qu'ils ne pouvaient pas le contempler sur la mosaïque dans la chapelle palatine d'Aix-la-Chapelle. En effet, si l'on retranscrit sur le plan du premier étage de la chapelle palatine d'Aix ce que l'on peut voir dans le *Codex Aureus de Saint-Emmeram*, Charles le Chauve est en A, les deux grands sont en B. Un bloc maçonné empêche les deux grands de contempler la théophanie. En revanche, ils regardent Charles le Chauve. Ce dernier, tant dans l'image que dans le palais d'Aix, pouvait parfaitement voir l'adoration de l'Agneau. C'est donc lui que son entourage terrestre contemple. Si l'enlumineur et l'architecte avaient voulu que tout le monde puisse voir la mosaïque, ils l'auraient rendu possible. C'est donc là un choix, et un choix idéologique. Il s'agit, probablement lors de la construction de la chapelle palatine, et certainement dans le *Codex Aureus de Saint-Emmeram*, d'affirmer que c'est par la médiation du souverain que les hommes peuvent contempler Dieu. L'un des rôles du roi serait alors de mettre son peuple en rapport avec Dieu. C'est pour cette raison qu'il est sacré. En effet son rapport avec Dieu le sépare des autres hommes. La contemplation directe de Dieu, dans l'Ancien Testament tout au moins, est dangereuse pour le

⁵⁶ Voir ALIBERT, *op. cit.*, pp. 495-503.

⁵⁷ Nous pensons ici à la sacralité associée à la fonction tribunicienne.

simple mortel⁵⁸. C'est donc bien son rapport direct avec Dieu qui sacralise le monarque. Mais lui reste accessible au regard.

Ce point montre comment, à partir du remploi de matériaux romain, les Carolingiens ont réussi une constructions politique qui n'avait que peu à voir avec ce que connaissait Rome. Mais l'époque carolingienne n'a pas reçu en héritage de l'Antiquité que des concepts juridiques. Elle a également hérité de figures historiques ou mythiques que l'on présente comme autant de modèles au souverain. Trois de ces figures vont maintenant nous retenir. Il s'agit de Constantin, de Théodose et d'Hercule.

Constantin, Théodose et Hercule

La figure de Constantin s'impose au Moyen Âge. On peut rappeler que le modèle du baptême de Constantin fut rappelé lors du baptême de Clovis⁵⁹ mais si l'on excepte le *Triclinium* du Latran où Charlemagne est, iconographiquement, comparé à Constantin, nous ne conservons plus de représentation carolingienne de Constantin. Nous savons cependant qu'il était présent à Ingelheim, tout comme Charles Martel, Pépin le Bref, Charlemagne⁶⁰. Mais le modèle constantinien a certainement pesé sur la réalisation d'une œuvre particulièrement célèbre et particulièrement prestigieuse de l'époque carolingienne. Il s'agit de la *Statuette dite de*

*Charlemagne*⁶¹. Pour Schramm, le Moyen Âge ne connaissait que trois statues équestres : le *Regisole* de Pavie, le Marc-Aurèle de Rome, le Théodoric de Ravenne⁶². On sait par ailleurs que Charlemagne avait ramené de Ravenne la statue équestre de Théodoric. Selon les sources anciennes, il se serait extasié devant sa beauté, que l'on disait incomparable. C'est en tout cas ce qu'il faut penser si l'on suit Agnellus de Ravenne⁶³. Mais ce modèle peut être éliminé sans trop de difficultés. Depuis les monnaies de Trajan, on sépare en deux catégories les représentations équestres de l'empereur. Il y a d'une part les *Adventus Augusti*⁶⁴ : il s'agit là d'un cavalier qui tantôt lève la main vers la droite, tantôt tient sa lance, la pointe vers le haut, son cheval marchant paisiblement. Le second type, la *Virtus Augusti*, représente le monarque au galop ; le cheval impérial piétine l'ennemi abattu, transpercé par la lance du cavalier. L'appellation *adventus*, et par conséquent son expression iconographique, correspond à la cérémonie d'entrée de l'empereur dans la ville à la fin d'une campagne victorieuse, héritage encore de la culture hellénistique⁶⁵. Alcuin évoque une entrée de Charlemagne en reprenant le

⁶¹ *Statuette dite de Charlemagne*, Paris, Musée du Louvre, département des objets d'art (OA 8260).

⁶² P.E. SCHRAMM, *Die deutschen Kaiser und Könige in Bildern ihrer Zeit bis zum mitte des 12. Jahrhunderts 751-1152*, Munich, 2^e éd., 1983, p. 174.

⁶³ Voir Ch. FRUGONI, « L'antichità : dai Mirabilia alla propaganda politica », dans *Memoria del Antico nell'arte italiano*, Turin, 1984, pp. 5-77, en particulier p. 34.

⁶⁴ Voir H. VON ROQUES DE MAUMONT, *Antike Reiters-tandbild*, Berlin, 1958, p. 78 et s.

⁶⁵ Outre l'ouvrage de référence de M. MCCORMICK, *Eternal Victroy. Triumphal Rulership in late Antiquity, Byzantium and the early Medieval West*, Cambridge, 1986, on verra T.-H. ORLOWSKI, « La statue équestre et le sacre de Charles l'Enfant. Contribution à l'étude de l'iconographie politique carolingienne », dans *Cahiers de Civilisation Médiévale*, XXX, 1987, pp. 131-144.

⁵⁸ Exode 3, 6 : *Abscondit Moyses faciem suam : non enim audebat aspicere contra Deum*. Exode 33, 20 : *non poteris videre faciam meam : non enim videbit me homo et vivet*.

⁵⁹ Hincmar, *Vie de saint Remi*, éd. B. KRUSCH, *Passiones Vitaeque Sanctorum, MGH, Scriptores Rerum Merovingicarum*, Hanovre, 1891, t. III, pp. 296-297.

⁶⁰ Voir Ermold le Noir, *Poème en l'honneur de Louis le Pieux. Epîtres au roi Pepin*, éd. E. FARRAL, Paris, 1964, pp. 164-165, v. 2152-2163

vocabulaire qui sert à décrire l'*Adventus* et le cavalier du Louvre correspond à ce type⁶⁶.

Le Théodoric de Ravenne était du type de la *Virtus* d'après les descriptions anciennes : le cavalier tenait la lance et le bouclier, le cheval était au galop. Il faut donc écarter ce modèle, même s'il était présent à Aix-la-Chapelle et si celui qui fut le précepteur de Charles le Chauve, Walafrid Strabon, lui a consacré un long poème à la fin duquel il conclut que la puissance de Rome doit passer aux Francs⁶⁷. Reste le Marc-Aurèle du Capitole : c'est là qu'on retrouve Constantin. En effet, le Moyen Âge pensait que c'était Constantin qui était représenté là, comme le prouvent des textes qui décrivent Rome, ainsi l'*Itinerarium Einsiedense*, qui date de la fin du VIII^e siècle. Cette représentation équestre était celle de la vertu guerrière, de l'autorité et du triomphe⁶⁸. Quand on y ajoutait le nom de Constantin, elle devenait un parfait modèle. Toutes choses qui ne pouvaient qu'appuyer les revendications impériales de Charles le Chauve, puisqu'il est aujourd'hui acquis que le cavalier de la statuette est en réalité Charles le Chauve et non Charlemagne⁶⁹. Donc la référence constantinienne intervient sur le plan iconographique mais surtout sur le plan idéologique.

Le second cas est tout à fait passionnant. Il s'agit de Théodose. On ne possède aucune représentation carolingienne de Théodose. Nous savons cependant que, comme Constantin, il était visible

dans les peintures d'Ingelheim⁷⁰. Mais Théodose intervient de manière indirecte dans un manuscrit particulièrement prestigieux : le *Psautier de Charles le Chauve*. Le *titulus* qui se lit au-dessus de Charles le Chauve nomme en effet Théodose et Josias⁷¹. Si l'on relie ce *titulus* à la reliure du manuscrit, et plus précisément au plat inférieur de cette reliure où est figuré David pénitent, on obtient ainsi une chaîne qui va de David à Charles le Chauve en passant par Josias et Théodose. Ces trois personnages, David, Josias et Théodose ont en commun d'avoir été pénitents. Le modèle théodosien, tel qu'il intervient dans l'iconographie et dans la pensée politique carolingienne est un modèle de roi pénitent⁷². Dès lors, ce n'est certes pas un hasard s'il connaît, sous Louis le Pieux, une gloire particulière⁷³. Dans un siècle où se sont posées les questions des rapports entre l'épiscopat et la royauté mais aussi de la pénitence royale, le modèle théodosien s'impose.

Le dernier héros de l'Antiquité dont on traitera, est un véritable héros au sens où les hommes de l'Antiquité entendaient ce terme. C'est Hercule. Il est visible sur un monument tout à fait exceptionnel : la *Chaire de Saint-Pierre*⁷⁴. On sait qu'Hercule a été très tôt christianisé. Depuis saint Augustin, au moins, la comparaison court entre le

⁷⁰ Voir Ermold le Noir, *op. cit.*, pp. 164-165, v. 2154.

⁷¹ *Cum sedeat Karolus magno coronatus honore, / Est Iosiae similis parque Theodosio. Tituli du Psautier de Charles le Chauve*, éd. L. TRAUBE, *MGH, Poetae Latini Aevi Carolini*, t. III, Berlin, 1896, p. 243.

⁷² Sur ce point, voir ALIBERT, *op. cit.*, pp. 225-228 et 492-495.

⁷³ Pour l'importance du modèle théodosien sous Louis le Pieux, voir ce qu'écrit K.F. WERNER, « *Hludovicus Augustus*. Gouverner l'empire chrétien. Idées et réalités », dans P. GODMAN et R. COLLINS, *Charlemagne's Heir*, pp. 3-124 et particulièrement p. 59.

⁷⁴ Voir L. NEES, *A Tainted Mantle : Hercule and the Classical Tradition at the Carolingian Court*, Philadelphie, 1991. Également Ch. FRUGONI, *op. cit.* 1977, p. 154.

⁶⁶ Alcuin, *Correspondance*, éd. E. DÜMMLER, *MGH, Epistolæ Selectæ*, t. IV, Berlin, 1896, p. 235.

⁶⁷ Walafrid Strabon, *Versus in Aquasgrani palatio editi anno Hludowici imperatoris XVI de imagine Tetrici*, éd. E. DÜMMLER, *MGH, Poetae Latini Aevi Carolini*, t. II, Berlin, 1884, p. 370-378, v. 128-133 et v. 134-137.

⁶⁸ Voir FRUGONI, *op. cit.* 1984, p. 46.

⁶⁹ Pour un point sur ce dossier, ALIBERT, *op. cit.*, p. 286.

héros antique et le juge Sanson, qualifié par le Moyen Âge de *dux fortissimus*⁷⁵. On conserve, de la bibliothèque de Lorsch, un manuscrit du X^e siècle qui traite des douze vertus d'Hercule et de Sanson⁷⁶. Mais surtout, on tend à faire d'Hercule une préfiguration du Christ. Par ailleurs, dans la Rome antique, Hercule était devenu le modèle obligé pour tout homme de pouvoir. Il est possible que cette tendance se soit maintenue jusqu'à Charles le Chauve⁷⁷.

L'iconographie de la *Chaire de Saint-Pierre* regroupe, autour de Charles le Chauve à qui des anges apportent des couronnes, ce qui est peut-être une christianisation de la victoire antique, les travaux d'Hercule et une série de monstres, des représentations de la terre et de l'Océan, des constellations, le soleil et la lune. On peut faire la lecture suivante : Hercule symbolise la victoire du bien sur le mal. Le roi doit donc vaincre le mal, le vice, y compris sous sa forme monstrueuse. L'*ordo* du sacre de Charles le Chauve en 869 le dit explicitement⁷⁸. Et la *Chaire de Saint-Pierre* est chronologiquement proche de cette date. L'iconographie de cet objet s'oriente également dans une autre direction : le roi, par son action doit faire régner le droit et la loi – la *Chaire de Saint-Pierre* a une forme de fronton triangulaire – et maintenir l'ordre voulu par Dieu. La position centrale du monarque, sur l'axe médian du trône, dominant les monstres, encadré de personnifications cosmiques, signifie que le roi est non seulement garant, de l'ordre social et de l'équilibre de la société mais qu'il est un élément indispensable de la cohésion

⁷⁵ M. SIMON, *Hercule et le christianisme*, Paris, 1945.

⁷⁶ SIMON, *op. cit.*, p. 172.

⁷⁷ C'est, outre L. Nees, ce que pense J. L. NELSON, *Charles le Chauve*, Paris, 1994, p. 32.

⁷⁸ *Ordo* du sacre de Charles le Chauve, *MGH, Capitularia Regum Francorum*, éd. A. BORETIUS et V. KRAUSE, Hanovre, 1897, p. 457 : *et vitiorum monstra vitare*.

du cosmos, du monde créé qu'il doit ordonner. C'est ainsi que l'on peut comprendre la position des plaques représentant les monstres, comme celles symbolisant les astres⁷⁹. C'est pour cette raison, probablement, que l'on trouve cette iconographie sur ce trône. Le trésor de Saint-Denis conservait un manteau dit *orbis terrarum*, que l'on peut rapprocher de certaines pièces conservées dans d'autres trésors⁸⁰. Le manteau d'Henri II, aujourd'hui à Bamberg, présente d'intéressantes similitudes avec la *Chaire de Saint-Pierre*, puisqu'il mêle des représentations des constellations avec les travaux d'Hercule. J. Le Goff a proposé de voir dans ce type « d'habit cosmique (...) la revendication d'un pouvoir, sinon universel, du moins suprême, doté d'une sacralité cosmique⁸¹ ».

Conclusion

Cette étude est un trop rapide inventaire qui peut apparaître plus comme une réflexion consacrée à l'iconographie carolingienne qu'à la mémoire de l'Antiquité à proprement parler. Néanmoins, au terme de cette esquisse, un point peut sembler acquis : ce qui a profondément changé entre l'Antiquité et le IX^e siècle, c'est le rapport des hommes à la Transcendance, et tout particulièrement la place du roi dans ce rapport. En effet, le problème des Carolingiens était qu'ils disposaient d'un stock d'images et de textes qui leur venait de

⁷⁹ Nous avons développé cette hypothèse. Voir ALIBERT, *op. cit.*, 1994, pp. 532-534.

⁸⁰ On connaît cette pièce par le témoignage de la *Vie de Robert le Pieux* d'Helgaud de Fleury. Helgaud de Fleury, *Vie de Robert le Pieux*, éd. R.-H. BAUTIER et G. LABORY, Paris, 1965, p. 82 : *Ornamentum contextuit quod vocatum orbis terrarum, Caroli Calvi dissimilium*.

⁸¹ J. LE GOFF, « Aspects religieux et sacrés de la monarchie française du X^e au XIII^e siècle », dans A. BOUREAU et C.-S. INGERFLOM, *La royauté sacrée dans le monde chrétien*, Paris, 1992, pp. 19-28, et particulièrement p. 25.

Rome, qui leur offrait des modèles et des miroirs. Mais, sur certains points ces miroirs ne réfléchissaient pas ce que les Carolingiens auraient souhaité voir. Il leur a donc fallu détourner quelque peu figures, matières, notions et attributs de leurs fonctions originelles. C'est particulièrement flagrant, nous semble-t-il, dans le cas de la notion romaine de majesté, mais aussi pour le emploi carolingien du fronton triangulaire, dont le sens est détourné tout à fait consciemment.

On doit souligner la continuité entre le monde romain et les temps carolingiens. Les Carolingiens se sont coulés dans les vêtements de l'Empire romain. Mais, avec ces vêtements, ils ont tenu un autre discours.

Dominique Alibert
Institut catholique de Paris



Pl. 1. – *Psautier de Charles le Chauve*, Paris, Bibliothèque nationale de France, (Ms. lat. 1152), Folio 3 verso.



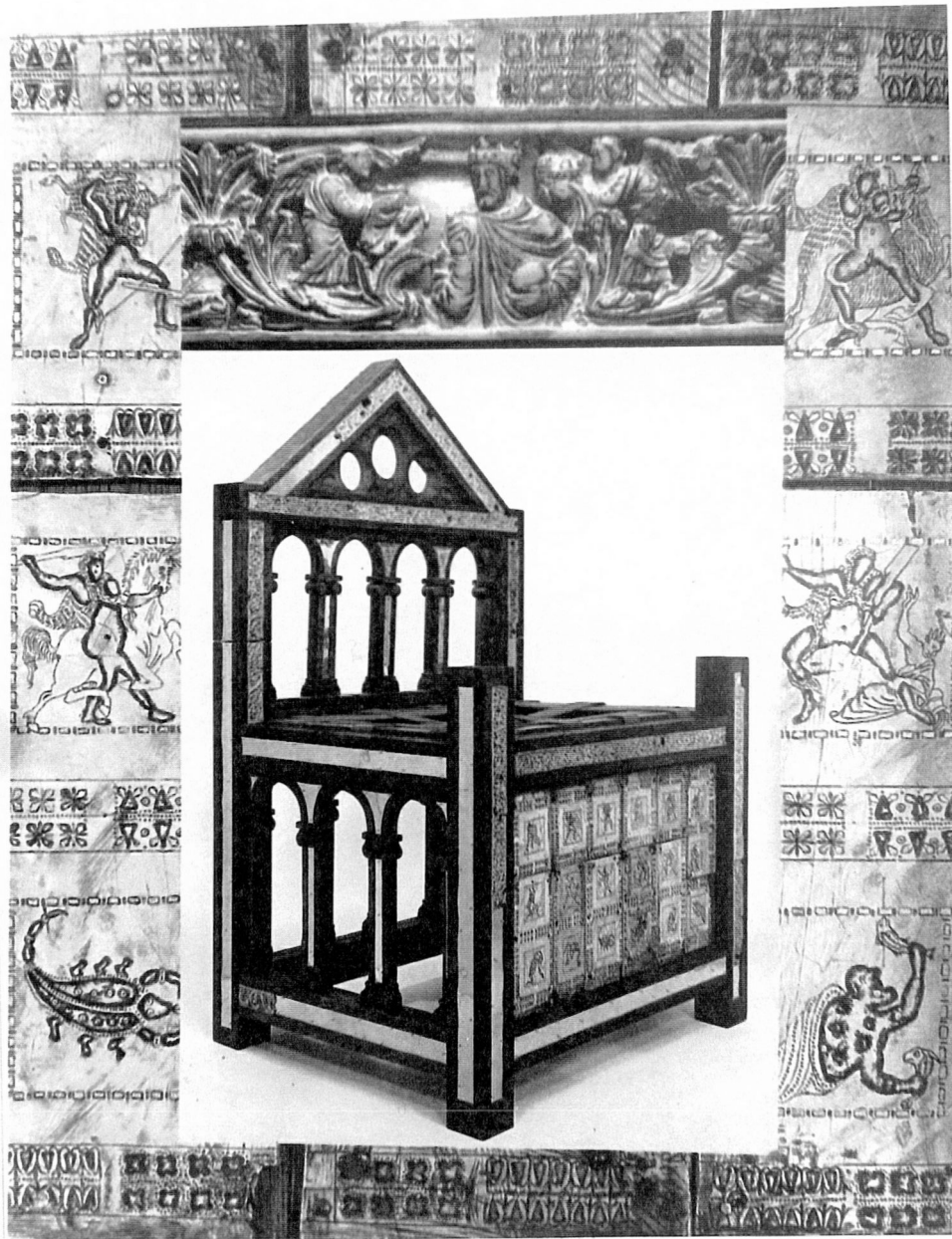
Pl. 2. – *Première Bible de Charles le Chauve*, Paris, Bibliothèque nationale de France, (Ms. lat. 1), Folio 423.



Pl. 3. – *Codex-Aureus de Saint-Emmeram*, Munich, Bayerische Staatsbibliothek, (Clm. 14000), Folio 5 verso.



Pl. 4. – *Codex-Aureus de Saint-Emmeram*, Munich, Bayerische Staatsbibliothek, (Cm. 14000), Folio 6 recto.



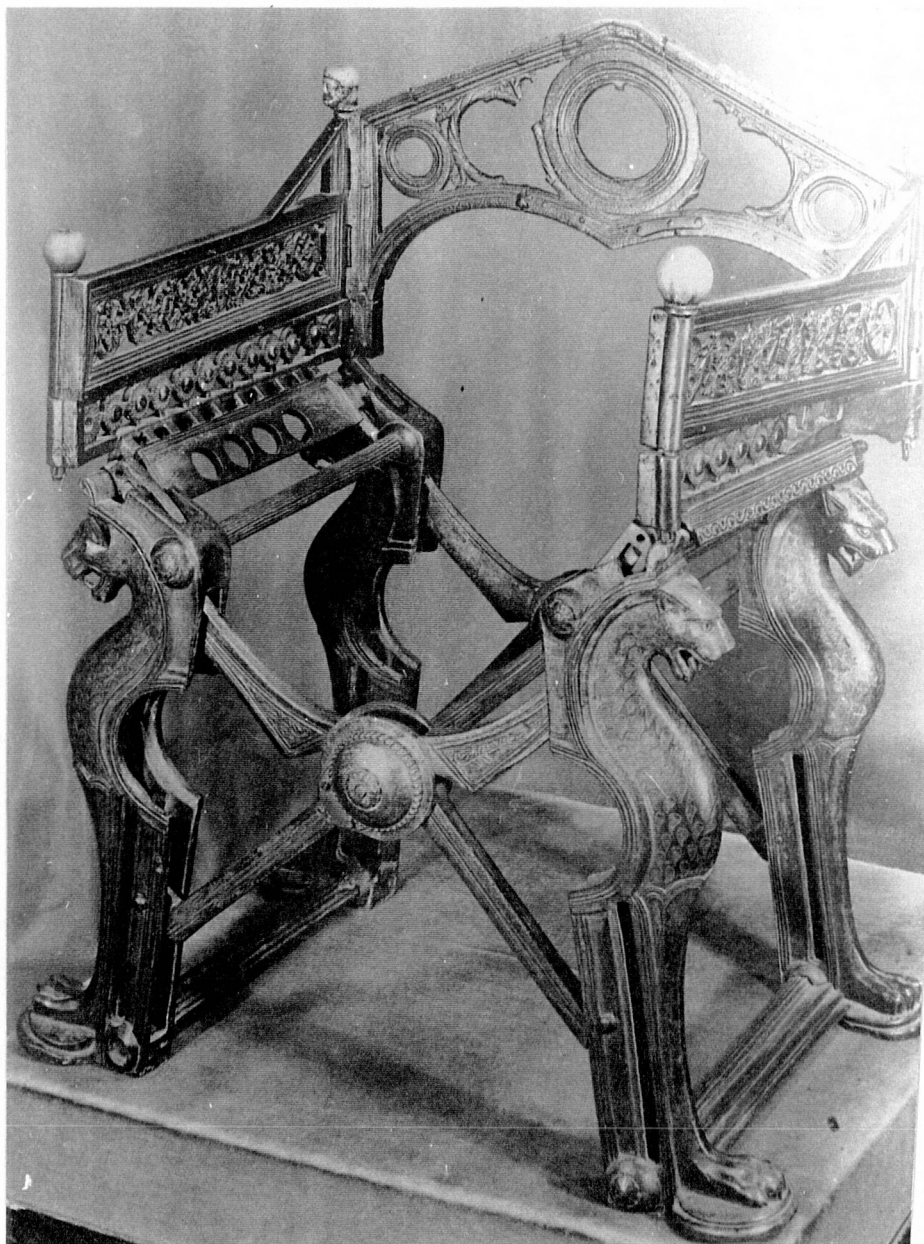
Pl. 5. – Chaire de Saint-Pierre, Rome, Basilique Saint-Pierre.



Pl. 6. – *Bible de Saint-Paul-hors-les-Murs*, Rome, Saint-Paul-hors-les-Murs, Folio 1 recto.



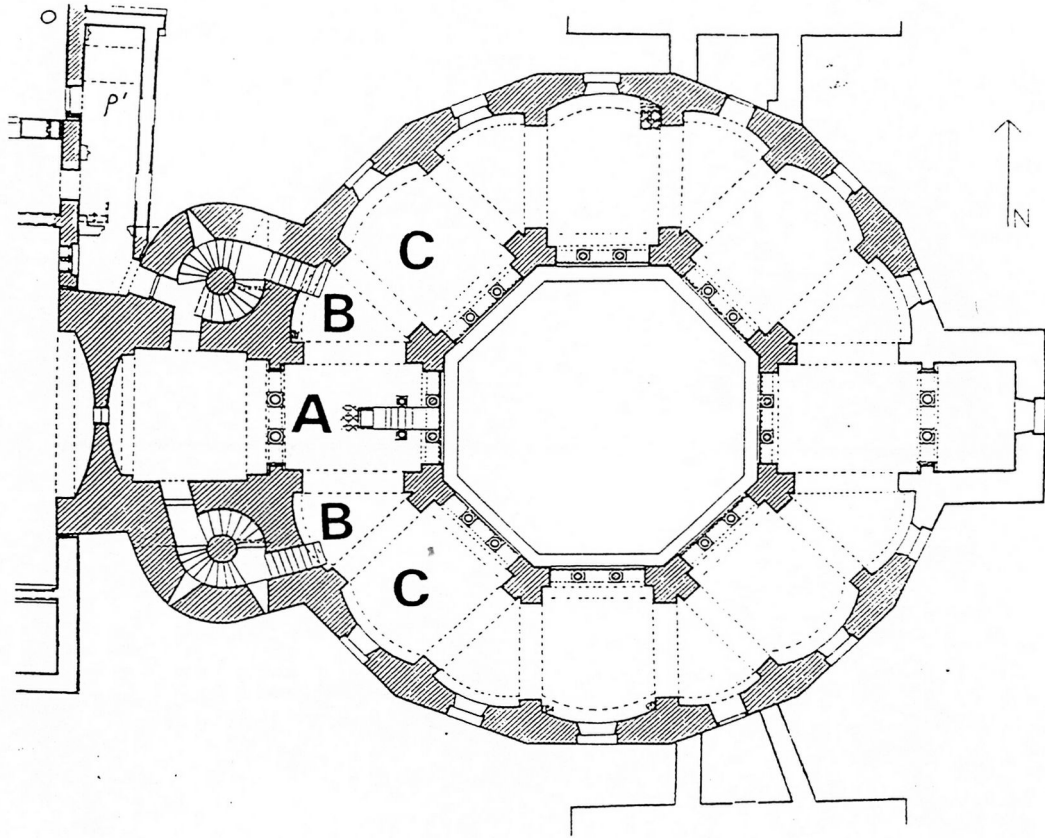
Pl. 7. – *Évangiles de Lothaire*, Paris, Bibliothèque nationale de France, (Ms. lat. 266), Folio 1 verso.



Pl. 8. — *Trône dit de Dagobert*, Paris, Bibliothèque nationale de France. Cabinet des Médailles.



Pl. 9. – Statuette dite de Charlemagne, Paris, Musée du Louvre, Département des objets d'art (OA 8260).!



Pl. 10. – Plan du premier étage de la chapelle palatine d'Aix-la-Chapelle. D'après Felix KREUSCH.
« Kirche, Atrium und Portikus der Aachener Pfalz », dans *Karl der Grosse*, sous la dir. de W.
Braunfels, Dusseldorf, Schwann, 1965-1967, t. III, p. 467.